

**Marque / Modèle**

Toyota CHR LE Caméra ...

**Année**

2020

**Odomètre indiqué / réel\***

**40 170 km**

**Transmission**

automatique

**Traction**

traction avant

**Moteur**

4 cyl. / 2 litres

**Carburant**

régulier

**Numéro de série**

**Numéro d'inventaire**

MM-FF-\*20CHR0000



**ÉQUIPEMENTS**

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Peinture deux tons, Sièges baquets, Caméra de recul, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Sièges arrière traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Entrée sans clé, Phares à allumage automatique, Commandes audio au volant

**PRIX DE VENTE**

**23 995 \$**

Taxes en sus.

**Propriétaire et utilisation antérieurs**

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

**Catégorie**

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A  6 mois ou 10 000 km    B  3 mois ou 5 000 km    C  1 mois ou 1 700 km

D  Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.)    E  Aucune garantie

**Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique**

**Commentaires**

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

**Réparations facultatives**

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_